# Zone d'Aménagement Concerté Saint-Serge Faubourg Actif ANGERS

# DOSSIER DE REALISATION MODIFICATION N°1

## 02_PROJET DE PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS MODIFIÉ

En complément de la notice de présentation, est ici présenté, le programme modifié des équipements dont la réalisation est programmée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Saint-Serge Faubourg Actif

Les équipements publics financés dans le cadre de la ZAC seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage d'Alter Public, concessionnaire de l'opération d'aménagement.

Situé dans le prolongement du centre-ville et de la ZAC Quai Saint-Serge, le quartier concerné sera desservi par des infrastructures structurantes et des dessertes utiles permettant un fonctionnement opérant de ce morceau de ville, en s'appuyant sur les infrastructures existantes, le cas échéant, en les rénovant ou en en créant.

Les grands éléments de composition urbaine s'organisent en fonction des équipements publics décrits plus loin :

1. La création d'emprises publiques
2. Le réaménagement des voies existantes
3. Les aménagements publics permettant la gestion des eaux pluviales

Le programme des équipements publics de la ZAC Saint-Serge Faubourg Actif porte sur des équipements d'infrastructures composés de voiries nouvelles et/ou à prolonger, aux réseaux divers liés à ces voies et au paysagement des espaces publics. La création de nouveaux espaces publics vise d'une part à assurer un meilleur maillage des voies publiques et à favoriser les circulations douces. Elle permet également de créer des relations avec la Maine et de supprimer les effets d'impasse. Ce programme inclut également la mise en souterrain des lignes électriques à haute tension auparavant aériennes, ainsi que la création d'espaces destinés à gérer la gestion des eaux pluviales.

## LA CREATION D'EMPRISES PUBLIQUES

Du Nord vers le Sud, les ouvrages les plus importants sont les suivants :

- Le prolongement de la rue Clément Ader par extension du domaine public vers la rue Vaucanson ;
- La création du mail des Présidents (réalisé en 2019) ;
- Le prolongement de la rue Vaucanson par extension du domaine public vers la rue Edgar - Pisani (réalisé en 2024)
- La création d'une connexion piétonnière Vaucanson – Mail des Présidents.

Rue Clément Ader : connexion Ader-Vaucanson

La rue Clément Ader est prolongée vers la rue Vaucanson. Son prolongement permet de rompre l'effet d'impasse actuel, d'améliorer l'accessibilité des parcelles privatives et d'offrir un accès pour les engins de secours.

Le mail des Présidents

Il constitue le prolongement de l'allée Mitterrand, colonne vertébrale de l'aménagement de Saint-Serge et se prolonge vers le Nord, dans le cadre d'un réaménagement de l'emprise de la voie ferrée.
D'une largeur identique au mail Mitterrand et à la première section du mail des Présidents dans la ZAC Quai Saint-Serge, cette allée est bordée d'une végétation dense et diversifiée, accompagnée de cheminements favorisant les circulations douces Cette allée peut également servir de voie de secours.
La réalisation du projet s'est déroulée en deux phases : les premiers travaux ont été engagés en 2019 et le programme a été poursuivi puis achevé en 2024.

Sente piétonnière Vaucanson-Mail des Présidents

Une sente piétonnière va être créée entre la rue Vaucanson et le Mail des Présidents afin de créer une digitation verte entre deux parcelles privées. Ce cheminement piétonnier et cyclable contribuera à améliorer le maillage et la continuité des circulations douces, tout en renforçant la connexion entre le centre-ville et la Maine.

La rue Vaucanson : connexion Vaucanson-Pisani

La rue Vaucanson est prolongée jusqu'à la rue Edgard Pisani.

Ce prolongement permet de supprimer l'effet d'impasse et d'améliorer la desserte des parcelles privatives, tout en renforçant le maillage viaire et les connexions à l'échelle du quartier Saint-Serge. Elle contribue également à optimiser l'accessibilité du secteur vers et depuis le centre-ville grâce à une meilleure connexion aux voies structurantes inter-quartiers. L'intégration d'une piste cyclable participe enfin au développement des mobilités douces. Cette voirie a été réalisée en 2024.

Sente piétonnière Vaucanson-Mail des Présidents

Une sente piétonnière va être créée entre la rue Vaucanson et le Mail des Présidents afin de créer une digitation verte entre deux parcelles privées. Ce cheminement piétonnier et cyclable contribuera à améliorer le maillage et la continuité des circulations douces, tout en renforçant la connexion entre le centre-ville et la Maine.

## LE REAMENAGEMENT DES VOIES EXISTANTES

Le réaménagement de la rue Vaucanson et la reprise de son profil

La rue Vaucanson est réaménagée dans son emprise existante. La rue Vaucanson dessert la plupart des emprises privatives avec des accès, pour les véhicules légers comme les véhicules lourds qui jalonnent son linéaire. Son réaménagement se réalise à un nivellement proche de l'existant et à emprise foncière constante.

Le réaménagement de la rue Clément Ader

La rue Clément Ader est réaménagée dans son emprise existante.

Le réaménagement de la rue Richard Lenoir, et la reprise de son profil

La Rue Richard Lenoir est également réaménagée dans son emprise existante.

## LES EQUIPEMENTS/INFRASTRUCTURES PUBLICS PERMETTANT LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Des aménagements sont prévus afin d'assurer la gestion des eaux pluviales avec des dispositions de rétention efficientes, implantées selon la pente naturelle des bassins versants au plus proche des trois exutoires.

- Au Nord de la rue Vaucanson,
- A l'angle de la rue Richard Lenoir au niveau du quai Félix Faure,
- A l'angle de la rue Vaucanson et de la rue Edgar Pisani,
- Sous la forme d'une noue paysagère au niveau de la connexion Vaucanson – Quai Félix Faure.

Une emprise publique est créée sur les fonciers privatifs et selon le tracé de l'ancien tracé ferroviaire. Elle relie la rue Vaucanson au quai Félix Faure, offre des continuités piétonnières et cyclables et permet la réalisation d'un vaste espacede rétention des eaux pluviales aérien sous la forme d'une large noue paysagère.

## SYNTHÈSE DU PROJET DE PROGRAMME DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS MODIFIES

Le projet de programme modifié des équipements publics de la ZAC Saint-Serge Faubourg Actif porte sur des équipements d'infrastructures composés de voiries nouvelles et/ou à réaménager et/ou à prolonger, aux réseaux divers liés à ces voies, au paysagement des espaces publics et à la gestion des eaux pluviales par le biais d'espaces prévus à cet effet.

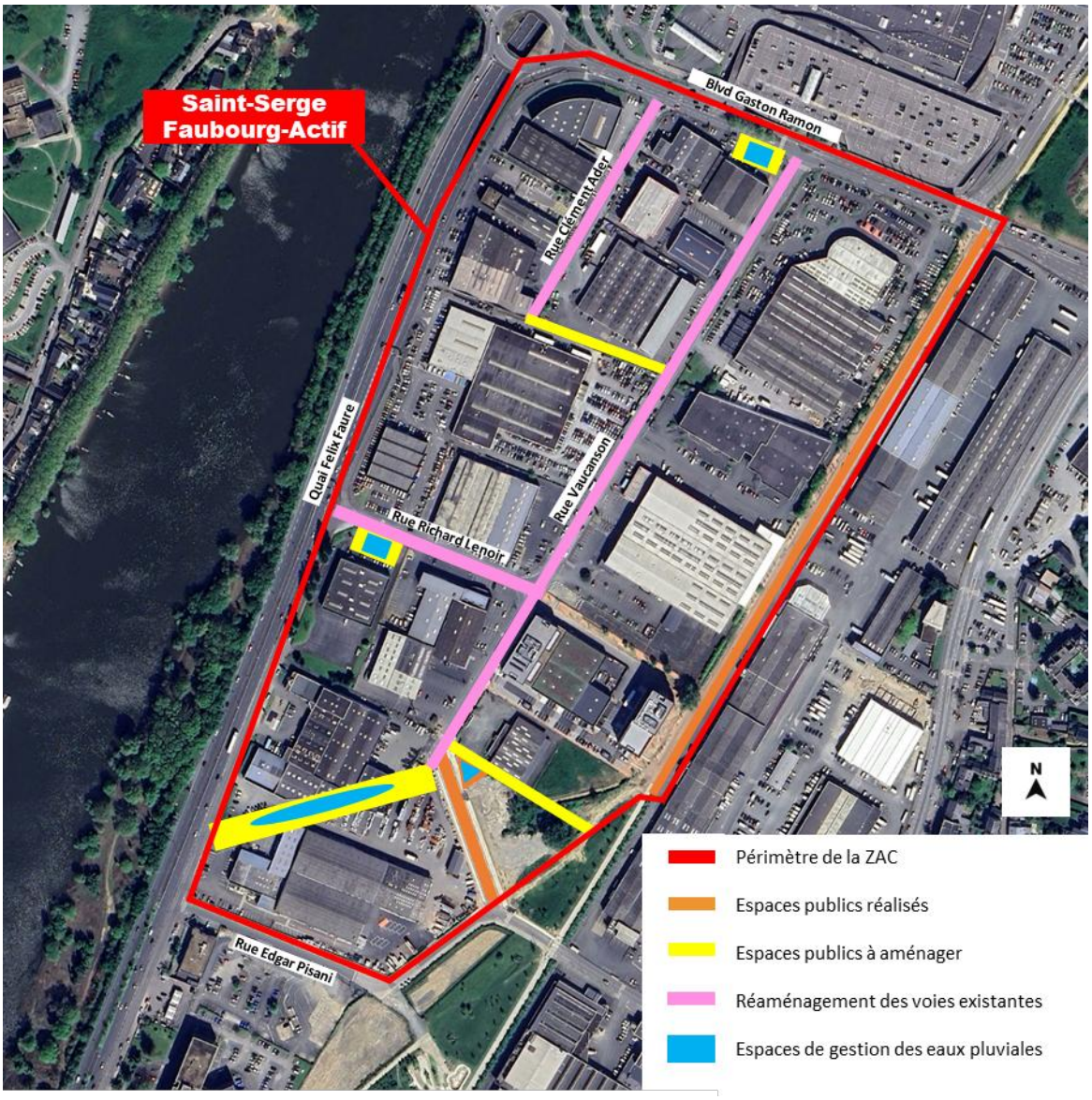


*ZAC Saint-Serge Faubourg Actif- Plan des équipements publics modifié -2026 @ALTER*

## ACCORD DES PERSONNES PUBLIQUES

L'accord des personnes publiques est annexé au présent dossier.